



PARTICIPATION DES INTERCOMMUNALITÉS ET DES COMMUNES

INTERCOMMUNALITÉS

	Participation 2021
MÉTROPOLE DE LYON	782 344 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLONS DU LYONNAIS	57 764 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GARON	9 753 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBESLE	5 736 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS	142 €
TOTAL	855 739 €

COMMUNES

	Population sur le bassin versant	Participation 2021
BRINDAS	4 981	2 288 €
CHAPONOST	3 930	1 832 €
CHARBONNIÈRES-LES-BAINS	4 335	2 009 €
CRAPONNE	11 248	5 204 €
DARDILLY	1 440	660 €
FRANCHEVILLE	14 906	6 901 €
GREZIEU LA VARENNE	6 062	2 747 €
LA TOUR DE SALVAGNY	2 934	1 343 €
LENTILLY	2 424	1 094 €
MARCY L'ÉTOILE	3 549	1 674 €
CCMDL (MONTROMANT)	57	27 €
OULLINS	19 327	9 078 €
POLLIONNAY	2 845	1 313 €
SAINTE CONSORCE	2 028	910 €
SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES	5 158	2 367 €
SAINTE FOY LÈS LYON	18 849	8 814 €
TASSIN LA DEMI-LUNE	16 150	8 193 €
VAUGNERAY	6 080	2 784 €
YZERON	695	327 €
TOTAL	126 998	59 564 €

LES ÉLUS DU SAGYRC

Le Conseil syndical

est composé de 38 délégués et autant de suppléants (en italique ci-dessous), choisis par leur collectivité d'appartenance pour la représenter au Sagyrc.

Métropole de Lyon

Bertrand ARTIGNY
Jean-Luc DA PASSANO
Hélène DROMAIN
Alain GALLIANO
Anne GROSPELLIN
Florestan GROULT
Jean-Charles KOHLHAAS
Clotilde POUZERGUE
Michel RANTONNET
François THEVENIEAU

Florence ASTI-LAPPERRIERE
Fabien BAGNON
Jérôme BUB
Sandrine CHADIER
Pascal CHARMOT
Nathalie DEHAN
Véronique MOREIRA
Joëlle PERCET
Éric PEREZ
Joëlle SECHAUD

Communauté de communes des vallons du Lyonnais

Olivier BAREILLE
Danielle GEREZ
Daniel MALOSSE
Agnès NELIAS
Jean-Marc THIMONIER
Philippe TISSOT
Olivier AIGLON
Anne CHANTRAINE
Rémi GILLET
Bernard ROMIER
Elisabeth SAGE
Laurence SPAHR

Communauté de communes de la Vallée du Garon

Jean-François PERRAUD
Clémence DUCASTEL

Communauté de communes du Pays de l'Arbesle

Frédéric FORT
Delphine LE HUU

Communauté de communes des Monts du Lyonnais

Gregory MARCELIN
Marie-Charles JEANNE

Brindas

Anne CHANTRAINE
Gérard BICHONNIER

Chaponost

Jérôme CROZET
Frédéric GIORGIO

Charbonnières-les-Bains

Éric HORRIOT
Benoît MARBACH

Craponne

François PASTRE
Thomas BENGUIGUI

Dardilly

Yves JAILLARD
Christelle TEIXEIRA VALPASSOS

Francheville

Daniel AUDIFFREN
Elké HALLEZ

Grézieu-la-Varenne

Jean Claude CORBIN
Clément PERRIER

La-Tour-de-Salvagny

Bernard PONCET
Sylvère HOUDEAU

Lentilly

Magali ROGEL
Hélène NOGES BRUNET

Marcy l'Étoile

Jean Yves GARABED
Pascal MANTOUX

CCMDL (Montromant)

Grégory MARCELIN
Marie-Charles JEANNE

Oullins

Louis PROTON
Frédéric HYVERNAT

Pollionnay

André BROTTET
Aurora PERRON- TOMA

Sainte-Consorce

Serge FERRANDEZ
Vincent BRUN

Saint-Genis-les-Ollières

Jean-Ludovic CHEVIAKOFF
Jean-Pierre COCHARD

Sainte Foy-lès-Lyon

Véronique SARSELLI
Robert DUMOND

Tassin la Demi-Lune

Claire SCHUTZ
Michel CADILLAT

Vaugneray

Safi BOUKACEM
Rémi GILLET

Yzeron

Fabrice FOURDIN
Fanny CHABRAN

Le bureau

Jean-Charles KOHLHAAS

Président
Vice-président de la Métropole délégué aux Déplacements, intermodalités et logistique urbaine
Vice-président délégué de SYTRAL Mobilités
Conseiller municipal à Oullins

Safi BOUKACEM

1^{er} vice-président délégué
Ressource en eau - PGRE
Président du SIAHVY
Conseiller municipal de la majorité à Vaugneray

Anne GROSPELLIN

Vice-présidente déléguée
SAGE Yzeron-Garon
Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à l'eau et l'assainissement

Florestan GROULT

Vice-président délégué
Prévention des inondations
Conseiller métropolitain

François PASTRE

Vice-président délégué Aménagement et suivi des milieux aquatiques
1^{er} Adjoint à Craponne délégué au Cadre de vie et au Développement durable

Claire SCHUTZ

Vice-présidente déléguée
Communication et éducation développement durable
Adjointe à Tassin-la-Demi-Lune déléguée à l'Enseignement et affaires scolaires et à l'Environnement

Daniel AUDIFFREN

Vice-président non délégué
Adjoint à Francheville
délégué aux Affaires scolaires et à la Culture

Jean-Ludovic CHEVIAKOFF

Vice-président non délégué
Adjoint à Saint-Genis-les-Ollières

Hélène DROMAIN

Vice-présidente non déléguée
Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la Coopération européenne et internationale et tourisme
Conseillère syndicale SYTRAL Mobilités
Conseillère municipale à Francheville

Louis PROTON

Vice-président non délégué
Adjoint à Oullins délégué à la sécurité, à la tranquillité publique et à la propreté

Véronique SARSELLI

Vice-présidente non déléguée
Maire de Sainte Foy-lès-Lyon
Conseillère métropolitaine

Phillippe TISSOT

Vice-président non délégué
Maire de Pollionnay
Conseiller communautaire CCVL

Bilan financier 2021

— SAGYRC - 16 avenue Émile Éveiller - BP 45 - 69290 Grézieu-la-Varenne - Tél. 0437221155 - contact@sagyrc.fr - www.riviere-yzeron.fr

— LES PARTENAIRES DU SYNDICAT



sagyrc
BASSIN DE L'YZERON

Gérer et valoriser nos cours d'eau



CHIFFRES CLÉS 2021 *

753 942 €
de dépenses de fonctionnement

2 467 532 €
de dépenses d'investissement



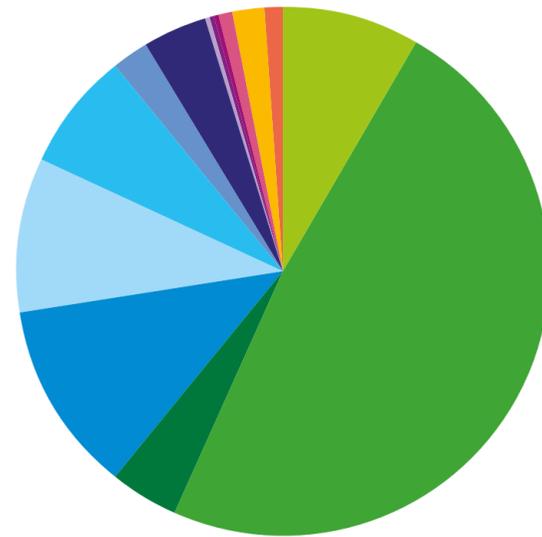
COMPTE FINANCIER UNIQUE 2021

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent	Dépenses ou besoin de financement	Recettes ou excédent
Réalisations de l'exercice	753 942 €	3 243 975 €	2 467 532 €	318 851 €
Résultat de l'année 2021		2 490 033 €	- 2 148 680 €	
Résultat antérieur reporté		932 397 €		789 350 €
Résultat cumulé		3 422 430 €	- 1 359 330 €	

* L'ensemble des chiffres figurant dans ce bilan ont été arrondis.

Le fonctionnement

La section de fonctionnement présente en 2021 un excédent de **3 422 430 €** après la prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses de fonctionnement 2021 s'élève à **753 942 €**

FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

- Charges générales de fonctionnement : 64 239 €
- Personnel : 363 891 €
- Indemnités des élus : 31 143 €

FONCTIONNEMENT LIÉ AUX OPÉRATIONS

- Brigade de rivière : 88 084 €
- Communication générale : 70 916 €
- Communication propre aux aménagements de protection contre les inondations : 55 303 €
- Honoraires d'enquêteurs, frais d'avocats et huissiers et autres frais divers liés à l'exécution des travaux de protection contre les inondations : 16 120 €
- Observatoire du fonctionnement du BV : 28 909 €
- Pêche de sauvetage liée aux travaux de continuité piscicole : 2 936 €
- Taxes foncières liées aux parcelles acquises : 2 687 €
- Frais divers liés à l'entretien de la végétation : 1168 €
- Animation d'actions éducatives à l'environnement : 5 600 €

FRAIS FINANCIERS

- Remboursement intérêts prêt relais : 14 820 €

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

- 8 124 €

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes de fonctionnement 2021 s'élève à **3 241 537 €**

CONTRIBUTIONS

- 914 754 €
L'intégralité des contributions a été encaissée.
- Contribution des communes Annuelle : 58 989 €
- Contribution des intercommunalités Annuelle : 855 765 €

SUBVENTIONS

- 2 244 278 €
- Subventions postes et travaux
- Subventions actions, communication, brigade de rivière et postes Agence de l'eau : 144 211 €
- Subventions postes PAPI : 24 000 €
- Subventions communication, travaux et acquisitions PAPI : 2 076 067 €

ATTÉNUATION DE CHARGES

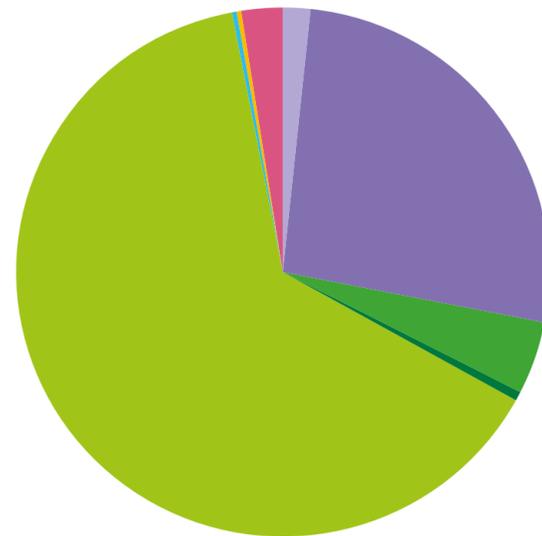
- 2 721 €
Remboursement sur rémunération du personnel (maladie, paternité)

FCTVA

- 2 745 €
Dépenses d'entretien

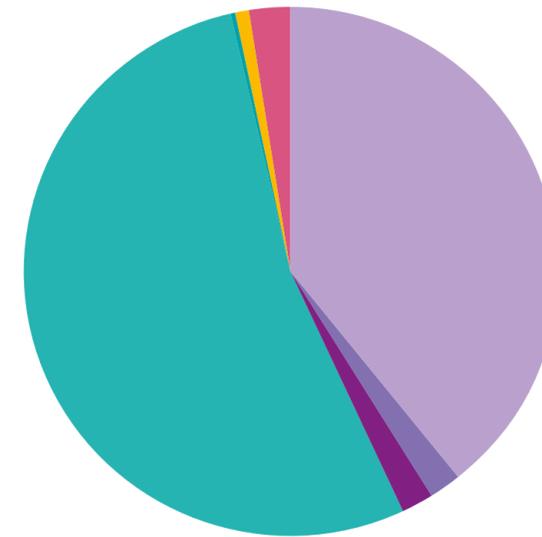
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

- 77 039 €
Remboursement de trap payé



L'investissement

Le résultat d'investissement de l'exercice 2021 présente un déficit de **1 359 330 €** après prise en compte du résultat antérieur.



DÉPENSES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des dépenses d'investissement 2021 s'élève à **2 467 532 €**

COMPÉTENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

- 1 068 469 €
- Aménagements piscicoles de seuils en rivières : 977 104 €
Travaux sur le seuil de Taffignon à Francheville.
- Restauration et aménagements de berges : 46 883 €
- Entretien de la végétation rivulaire : 44 482 €
En complément des actions de fonctionnement, les travaux d'entretien correspondent à des travaux forestiers et de débordage.

COMPÉTENCE PRÉVENTION DES INONDATIONS

- 1 328 845 €
- Fin des travaux sur les berges de Sainte-Foy-Lès-Lyon et sur le Nant à Oullins : 1 327 285 €
- Aménagements de protection contre les inondations : 1 560 €

OPÉRATIONS NON AFFECTÉES

- 9 543 €
- Achat d'équipement pour les locaux du SAGYRC
Le SAGYRC a dû investir essentiellement dans du matériel informatique et téléphonique.

FRAIS FINANCIERS

- Emprunts : 60 675 €

RECETTES

PRINCIPAUX POSTES

(Chiffres arrondis)

Le total des recettes d'investissement 2021 s'élève à **310 727 €**

SUBVENTIONS

- 6 467 €
- Subventions liées aux aménagements piscicoles de seuils en rivières
- Agence de l'eau : 6 467 €

FCTVA

- 304 260 €

